

La prochaine réunion du club se tiendra :

le Jeudi 15 OCTOBRE 1998

à partir de 20h.15 en la salle du premier étage de la "Brasserie du Commerce",
rue du Commerce, 26 à WAVRE.

Les lots de la réalisation inter-membres sont exposés à partir de 19h.30
Distribution des nouveautés par André Clusman.

Mini-causerie : par Marc WYNS, président du cercle philatélique roman.

Tombola animée par Jean Deraed :

Belgique : N° CF 400/03 **	1450 BEF
Belgique : N° CF 366 **	500 BEF
Belgique : N° 164 **	425 BEF
Belgique : N° CF 368 **	220 BEF
Belgique : N° CF 374 **	220 BEF
Belgique : N° 625/30 **	160 BEF
Belgique : N° 647/52 **	145 BEF
Belgique : N° 697/98 **	130 BEF
Belgique : N° 234/36 **	100 BEF
Belgique : N° Milit. 1/5	53 BEF
Monaco : N° 831/38 **	85 FRF
Monaco : N° 526/31 **	50 FRF
Monaco : N° 822/26 **	20 FRF
Monaco : N ° PA 8/12 **	20 FRF
Monaco : N° PA 95 **	18 FRF

PROCHAINE MANIFESTATION

Pont-à-Celles : samedi 10 octobre, de 9 à 17h.00 :

Bourse d'échanges à l'Athénée Royal, rue de l'église, 107.

Woluwé-St-Lambert : samedi 17 et dimanche 18 octobre, de 10 à 17h.00:

23ème Journées nationales d'échanges, au centre communal "Op-Weule", rue St-Lambert, 91.

Liège : 1er novembre : 3e Salon international d'automne des collec-
tionneurs, de 9 à 17h.00, au hall omnisports (Constitution) -
(Bavière)


Evere : samedi 7 novembre, de 10 à 16h.00 : bourse d'échanges d'au-
tomne en la salle polyvalente du "G.C. Everna", rue Saint-Vincent
30.

CONCOURS DU CERCLE PHILATÉLIQUE DE WAVRE 1998

4ème étape : Question du mois d'octobre 1998

Belgique : Un timbre de la libération série dite "Roi casqué", C.O.B. n° 165 à 178

- oblitération de l'année 1920-1921 20 pts.
- oblitération des années suivantes avant leur mise hors cours 10 pts.
- qualité de la dentelure 30 pts.
- centrage du timbre 30 pts.
- fraîcheur 20 pts.

<h1>WAVRE</h1> <p>Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville DIMANCHE 25 OCTOBRE 1998 DE 9 À 18 HEURES</p>  <p>BOURSE PHILATÉLIQUE ET CARTOPHILE</p> <p>Organisation : Club Philatélique de Wavre rue de Baye, 4 1390 ARCHENNES Tél. : 010/84.46.42</p>	<p>4ème BOURSE TOUTES COLLECTIONS</p> <p>A TOURINNES-SAINT-LAMBERT UNE ORGANISATION DE CERCLE DES COLLECTIONNEURS DE PERBAIS</p> <hr/> <p>LE MERCREDI 11 NOVEMBRE 1998</p> <hr/> <p>DE 9 À 17 HEURES A LA SALLE "LE FENIL", RUE DE LA CURÉ, 15 1450 TOURINNES-SAINT-LAMBERT.</p>  <p>PRÉSENCE DE SPECIALISTES EN PHILATÉLIE MARCOPHILIE CARTOPHILIE NUMISMATIQUE RELECARDS B.D. & LETRES JOLETS</p> <p>Contact : Centre des Collectionneurs de Perbas Franz BERTHAUX 720 01648 91 34 Grand Rue 193 - 1450 Walsam-Perbas</p>
--	---

ECOLE DES JEUNES

Les prochaines réunions de l'école des jeunes auront lieu les vendredis 30 octobre, 27 novembre et 18 décembre, de 17 à 19h.00, à la Brasserie du Commerce, rue du Commerce, 26 à Wavre (1er étage).

Renseignements : Alain Pipart : 010/22.37.79

MENU DU 40ème ANNIVERSAIRE

Apéritif de bienvenue et zakouskis

Buffet froid à volonté :

- Tomates aux crevettes grises
- Panaché de saumon et Elbot
- Darne de poissons
- Roulades d'asperges au jambon
- Terrines du marché
- Œufs farcis à la mousse de jambon
- Cascade de jambon aux Kiwis
- Salades de crudités

Buffet chaud à volonté :

- Rôti de bœuf aux poivrons
- Escalope de volaille aux ananas

Dessert :

- Omelette Norvégienne

Café

1/4 de vin blanc
1/4 de vin rouge

BULLETIN D'INSCRIPTION

Mr, Mme, Melle.....

adresse :

membre du Club Philatélique de Wavre

s'inscrit pour le dîner d'anniversaire du 21 novembre 1998.

Il sera accompagné d'une personne invitée

- Membre du club : 250 BEF

- Une personne invitée 1.000 BEF

Total :

à verser au compte : **556-0191470-53**

du Club Philatélique de Wavre.


Date et signature :

A REMETTRE ou à **RENOYER** à :

Alain PIPART,

Chaussée de Louvain, 76

1300 WAVRE

 **Date limite : 31 octobre 1998.**

VARIATIONS SUR LES COTES, LES PRIX PRATIQUÉS ET LES CATALOGUES

Au début de cette année, Hubert vous a donné quelques conseils judicieux pour la vente de vos collections. Je voudrais en ajouter quelques-uns qui, je pense, ne seront pas en contradiction avec les siens.

- Un collectionneur se sépare difficilement de ses trésors amassés pendant de longues années. Le plus souvent, la réalisation se fera par les héritiers. Aussi, si vous ne voulez pas que ceux-ci se fassent arnaquer, pensez dès ce soir à écrire vos recommandations et à les placer en évidence près de vos collections.
- Une collection assez complète, homogène et bien présentée se vendra toujours mieux qu'une accumulation informe et disparate, ou que la même marchandise en vrac ou dans 36 sachets, boîtes, bottes, etc...
- Que vous ayez des timbres avec variétés ou que vous ayez des plis, ils se vendront mieux s'ils sont montés sur feuille d'album ou en classeur, peu importe, mais avec des explications ou des remarques attirant l'attention sur ce qui est important. Tant un organisateur de ventes publiques qu'un acheteur potentiel moyen n'iront pas forcément dénicher la ou les bonnes pièces cachées au milieu d'un fatras de banalités, voire de saletés. Supposons que vous ayez le "bon" Perron de Liège (le 164A, pas le 164). S'il se trouve dans une enveloppe avec une centaine d'autres timbres, il risque de passer inaperçu. Or le bon cote 18.000 F. et l'ordinaire 18 F. en oblitéré.

Si vous avez l'enveloppe de Belgique N° 14, type hybride, elle risque fort de passer pour une N° 14 normale. Celle-ci vaut 50 F., l'hybride est connue à moins de 10 exemplaires. (Incidentement, l'ordinaire a l'indication de l'expéditeur séparée par 2 traits verticaux et un astérisque sans parenthèses près de la bandelette dominicale. L'hybride a également les 2 traits verticaux, comme une N° 14 ordinaire, mais un astérisque avec parenthèses comme une N° 8 ou 9, d'où son appellation d'hybride).

- Soyez impitoyables avec vous-mêmes. Jetez à la poubelle toutes les pièces médiocres ou mauvaises, sauf réelles super-raretés avec lesquelles vous pouvez être indulgent. Il est bien connu que le timbre dit le plus rare du monde, le Guyane britannique N° 12, est en piteux état. Si c'est vous qui le possédez, je vous autorise à le garder. J'ai dit "le timbre dit le plus rare" parce qu'il est connu

à un seul exemplaire, ce qui ne le rend pas plus rare, par exemple, que l'erreur de couleur du N° de Suède, le 3 shillings banco jaune-orange au lieu de vert, lui aussi connu à un seul exemplaire.

- Un dernier conseil enfin et qui m'amène au sujet annoncé. N'établissez pas la cote de votre collection. Si vous additionnez la pleine cote de tous vos timbres, vous arriverez à un montant faramineux et grotesque, ce qui provoquera d'amères désillusions pour vos héritiers qui, s'imaginant avoir de quoi se payer deux mois de vacances aux Seychelles, pourront tout au plus passer un week-end au lac de Bambois ou de Renipont.

En effet, dans le C.O.B. que vous venez de recevoir, je n'ai pas trouvé de cote inférieure à 6 F. pour les timbres belges et 5 F. pour les congolais. (Je l'ai eu dix jours avant vous, j'ai pu l'étudier). Si vous additionnez 1.000 timbres cotés 6 francs, le total ne fera pas 6.000, même pas 3.000. Vous-même, seriez-vous disposés à donner 50% de la cote pour les 1.000 timbres les plus courants de Belgique ? Je ne crois pas.

Par contre, si on vous propose de choisir entre un N° 13 neuf avec charnière, (ne rêvons pas) qui cote 6.000 F; et les 1.000 timbres les plus courants, je ne suis pas sûr de votre réaction. Certains d'entre vous préféreront sans doute avoir un gros paquet qu'ils pourront trier, classer, etc... pendant quelques soirées plutôt qu'avoir une bonne pièce qui sera archivée en deux minutes.

Selon Raymond Devos, "rien c'est rien, mais trois fois rien, c'est déjà quelque chose". Mais quand vous chercherez à revendre, mille fois rien risquent bien d'être rien du tout, ou au mieux pas grand chose. Voici pour tenter de vous convaincre, les résultats des ventes aux enchères qui ont eu lieu en juin de cette année.

Belgique : une boîte contenant 210 bottes de 100 + quelques incomplètes, nombreux grands formats, divers Baudouin lunettes, notamment une botte de 100 du 6,50 F. gris (N° 1069A). Estimation 5.000 F. adjudé à 7.000 + les frais soit 8.190 F., c'est-à-dire 39 F la botte, or le 1069A cote 660 F. oblitéré.

En Belgique, 9.664 FDC classés par N°, en 16 boîtes, période entre 1957 et 1983, presque tous de la marque Campo-Rodan, occasion unique, cote énorme. Estimation 40.000, adjudé à 52.000 + les frais, soit 60.840 F., ce qui fait le FDC à moins de 6,30 F. la pièce!

Il ne s'agit pas de ventes réservées aux professionnels : tout le monde peut y assister et y participer.

Est-ce dire que les timbres ne valent plus rien et que la cote c'est de la crotte ? N'exagérons rien. Toujours à la même vente, un N° 12 N2, 40 c. carmin rose (cote 7.500 sur lettre), grandes marges, bord de feuille, millésime "186" sur petit fragment, obl. P 70 légère, estimation 25 à 30.000, adjudé à 66.000 + les frais, soit 77.220, c'est-à-dire plus de 10 fois la pleine cote. Certes, il y a l'oblitération, le bord de feuille, le millésime, mais un fragment vaut toujours beaucoup moins que le document entier.

Si je vous demande quel est le timbre belge ayant la plus forte cote de tout le catalogue, vous me répondrez à 97,32 % qu'il s'agit du "Termonde renversé" N° 182A Er, qui cote 3 millions alors qu'il y a 14 exemplaires neufs et 2 oblitérés connus.

Si je vous demande quel est le suivant au hit parade, je parierais volontiers une tournée générale que je n'obtiendrai pas 3 réponses exactes. Il s'agit du timbre d'occupation OC 23-Er avec l'erreur de surcharge 2,50 sur 1 Mark au lieu de 2,50 sur 2 Marks. Il y a 13 pièces connues, toutes oblitérées. Cote 650.000 frs. (700.000 cette année), soit nettement moins que le Termonde dont il existe pourtant 3 exemplaires connus de plus.

L'oblitération dépôt-relais la plus rare est celle de Kemmel pendant la guerre 14-18. Elle est connue à 2 exemplaires et a fait 73.160 frs., frais compris, il y a 2 ou 3 ans.

L'entier postal le plus rare des Etats-Unis, le non émis Mc Kinley, dit l'entier poubelle, existe à environ 400 exemplaires. Scott le cote 3.000 \$ neuf et 2.500 oblitéré. Un des entiers postaux les plus rares de Belgique, l'enveloppe qui est censée circuler actuellement, est connue à moins de 10 exemplaires et cote 8.000 frs.

Pourquoi ces différences ? parce qu'il y a d'une part le prix minimum qu'il faut payer à un marchand pour qu'il classe et vous vende le timbre courant que vous souhaitez ajouter à votre collection, d'où les 5 ou 6 frs. minimum de cote, et d'autre part la loi de l'offre et de la demande qui se mesure dans les transactions et notamment dans les ventes aux enchères et les ventes sur offre.

Le Termonde étant plus célèbre et plus facile à reconnaître que le timbre d'occupation, il est plus recherché et donc plus cher. Il y a beaucoup plus d'acheteurs potentiels pour un entier Mc Kinley que pour une enveloppe Léopold II, et lui aussi on l'identifie sans problème et donc il atteint de beaucoup plus hauts sommets. Ce qui prouve

que l'adage "ce qui est rare est cher, un cheval à cinq francs est rare, donc un cheval à cinq francs est cher" est une bonne blague sans plus.

Personnellement, je n'ai pas participé à l'élaboration des cotes du C.O.B., je ne me sens pas compétent. Par contre, j'ai participé à la tentative d'amélioration du catalogue. En gros, on peut dire que les fautes de français, de typographie et les bévues historiques qui émaillaient les 369 premières pages de l'édition 98 ont été largement corrigées (pas toutes, hélas). Par exemple, le cliché du N° 900 qui se trouvait à la place du 998 a cédé devant le bon droit de ce dernier, ou en face du N° 1704, on ne lit plus que le roi Albert est mort des suites d'une chute du rocher de Freyr à Marche-les-Dames. Freyr est sur les rive droite de la Meuse en amont de Dinant et Marche-les-Dames en aval de Namur sur la rive gauche. Ca fait donc une chute d'environ 40 km : c'est normal qu'elle soit mortelle !

Mais les corrections ont été effectuées par plusieurs membres de la Chambre Professionnelle sur l'édition de l'an passé après publication, tandis que personne à ma connaissance n'a eu l'occasion de relire les copies de l'édition définitive de cette année avant impression définitive.

J'ai consacré des dizaines d'heures à tenter d'améliorer l'index, mais il n'en a été tenu aucun compte. C'est ainsi que si vous cherchez dans l'index quel est le numéro du timbre représentant le château de Franchimont, vous devez regarder à "Theux" et non à "Franchimont". Il est inutile d'y chercher la Princesse Astrid, Röntgen ou Pasteur, on les a oubliés. Il existe pourtant 5 timbres représentant la Princesse Astrid : 4 en 1963 et 1 en 1995. Anto Carte et Montgomery Blair se trouvent classés en fonction de l'initiale de leur prénom, pas de leur nom; etc...

On peut toujours espérer et penser que les éditeurs retrouveront mon manuscrit et en feront bon usage, dans la mesure où les cotes des timbres du Congo sur documents établies par quelques collectionneurs spécialistes se sont égarées pour l'édition 98 et figurent enfin dans l'édition 99.

Maintenant une dernière pour la route. Puisque vous avez tous un exemplaire du dernier C.O.B., ouvrez-le page 384, regardez dans la colonne du milieu à la rubrique "FER". Vous y voyez un N° 465A, c'est-à-dire un timbre des années 30. Réalisez-vous quel timbre de cette époque évoque le fer ? Non ? Alors allez voir page 58. S'il se trouve dans la rubrique fer, ce n'est pas parce que le roi Albert porte un casque en fer ou que le monument a une armature de fer, mais parce qu'il s'agit d'un timbre évoquant la bataille de l'Yser. Or Yser en flamand se dit Ijzer et Ijzer se traduit aussi par "fer".

Dank u vriendelijks.

REALISATION INTER-MEMBRES DU JEUDI 15 OCTOBRE 1998

PAYS	DESCRIPTION	DEPART
<u>I.) BELGIQUE</u>		
LOT 1 :	4 L. T.P. 74 VERS PETIT ROSIERE OBL. HUY, DOLHAIN LIMBOURG WALHAIN ST PAUL ET TIRLEMONT (STATION) TARIF EXACT	120
LOT 2 :	1 C.I. DE LIEGE A LIEGE DU 20/8/1921 T.P. 137 - 138 TARIF EXACT VERSO ILLUSTR. RUINES VILLERS LA VILLE	75
LOT 3 :	1 L. DE SPA A SPA DU 11/07/1920 T.P. 135, 137, 138, 170 (2) OBL. CONFERENCE DIPLOMATIQUE SPA	120
LOT 4 :	1 L. DE MOUSCRON A GAND DU 22/11/1934 T.P. 341 TARIF EXACT OBL. TOURISTIQUE BIL. "MOUSCRON CENTRE TEXTILE"	50
LOT 5 :	1 Bde IMP. DE WAVRE A GREZ DOICEAU DU 14/2/1950 T.P. 422 TARIF EXACT SCEAU ADM. COMMUNALE	65
LOT 6 :	1 QUITTANCE DE 543 Frs. T.P. 693 - 847A OBL. CHARLEROI 4/12/1950 TARIF EXACT VERSO ETIQUETTE "PAS D'ACCORD" + MANUSCRIT "A PRESENTER DANS 1 MOIS"	80
LOT 7 :	1 L. DE BXL A GAND DU 12/9/1946 T.P. 725 TARIF EXACT + VERSO OBL. lier COURRIER PARACHUTE BXL GAND	95
LOT 8 :	1 L. PAR AVION DE GAND VERS LES SABLES D'OLONE DU 22/6/1946 T.P. 725 - 726 - 727 + GRIFFE "TROUVE A LA BOITE"	150
LOT 9 :	1 C.I. BE WIBRIN A JODOIGNE DU 26/6/1957 T.P. 851 TARIF EXACT OBL. TOURISTIQUE CAT. BELFOSSE COEF. "C" 250/400 Frs.	100
LOT 10 :	1 L. CONTRE REMBOURSEMENT DE 195 Frs. DE BXL A IXELLES DU 13/11/1970 T.P. 1069 TARIF EXACT	150
<u>II.) BELGIQUE ENTIERS-POSTAUX</u>		
LOT 11 :	1 C.P. N° 23 DE MORESNET A KAPPELLCHEN DU 22/07/1905 OBL. "MORESNET BELGE"	150
LOT 12 :	1 PUBLIBEL N° 1634 DE MONS A TIRLEMONT DU 17/6/1959 ETIQUETTE ET GRIFFE DE NON DISTRIBUTION + CACHET BLEU DES REBUTS DU 19/6/1959	200
<u>III.) BELGIQUE FRANCHISE</u>		
LOT 13 :	1 C.P. DE BXL A BXL DU 15/4/1919 + SCEAU DU 6ième RGT D'ARTILLERIE DE CAMPAGNE	50
LOT 14 :	1 C.P. avis d'EXPEDITION DE BXL A MONS DU 30/03/1938 EXP. ARMEE BELGE IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE DE L'INST. CARTOGRAPHIQUE MILITAIRE	60
<u>IV.) BELGIQUE TAXE</u>		
LOT 15 :	10 C.P. (3 BEL. + 7 ETRANG.) TAXEES EN BELGIQUE DE 1902 A 1948 T.Tx. 5, 6, 21, 30, 37, 38, 43,47	200

V.) BELGIQUE GUERRE 14/18

LOT 16 :	2 C.P. DE POST. MIL. BELG. VERS CALAIS DES 16/7 ET 5/9/1916 VERSO VUE DU BOMBARDEMENT DES HALLES D'YPRES ET VUE DES RUINES	110
LOT 17 :	1 C.P. D'ANVERS A LAEKEN DU 20/12/1916 T.P.Occ. 2 ET 11 TARIF EXACT + CENS. MECANIQUE D'ANVERS	60
LOT 18 :	1 L. DE GOSSSELIES A LIEGE (GROUPEMENT DES TROUPES BELGES) DU 14/6/1919 T.P. 138 TARIF EXACT ENVELOPPE RETOURNEE ET REUTILISEE (MANQUE DE PAPIER) REE:XPEDITION EN FRANCHISE MILITAIRE DE LIEGE A BXL (GRAND Q-G) LE 18/6/1919 + SCEAU 151ème RGT D'ARTILLERIE	150

VI.) ETRANGER

LOT 19 :	<u>CONGO BELGE</u> 1 L. DE BOMA A UCCLE DU 09/05/1935 T.P. 173 176	100
LOT 20 :	<u>FRANCE</u> 1 L. D'ASNIERES VERS AUGSBURG DU 17/11/1943 T.P. 521A + CENSURES AC (COLOGNE) + 3?? ET 245	100
LOT 21 :	1 L. REC. D'ANGERS A GREZ DOICEAU DU 19/4/1943 (?) T.P. 521 A (2) + CENSURE AX (PARIS)	100
LOT 22 :	7 P.D.C. T.P. 1329, 1333, 1334, 1339, 1342, 1432 + T.SERV. 22, 23, 25 COTE Y/T 157 FF	200
LOT 23 :	<u>GRAND DUCHE LUXEMBOURG</u> 11 C.P. VUES D'ETTELBRUCK, CLERVAUX, ESCH S/SURE, DIEKIRCH VIANDEN ET ECHTERNACH	150
LOT 24 :	<u>U.S.A.</u> 63 DOC. PERIODE 1890/1995 AFFRANCHISSEMENTS VARIES	300
LOT 25 :	<u>AUTRICHE</u> 6 DOC. (4L. + 1 C.P. + 1 E.P.) VERS ANGLETERRE PERIODE 1947 1952 T.P. 608, 623, 704, 705, 707 A, 743, 751, 752, 804 CENSURES DIFFERENTES	180

26.	BELGIQUE :	25 enveloppes "Recommandé"	-	250
27.	Divers :	25 enveloppes "Recommandé" ou Express	-	250
28.	BELGIQUE :	1233/38	**	185 37
29.		idem		185 37
30.		BF 34		300 60
31.		idem		300 60
32.		BF 36/37		300 60
33.	BELGIQUE :	410	**	5000 2000
34.		301		5500 2750
35.		876/78		1400 700
36.		582B		4800 1700
37.		291		4500 1500
38.		943/45		4100 2000
39.		BF 6 - N° 437		2500 1000
40.		PR 119/20		4800 2000

41.	BELGIQUE :	810A	**	2000 1000
42.		12	ob.	3200 1800
43.		386/89	**	2300 100
44.		BF 32		2500 1200
45.		11A	ob.	450 200
46.		856		475 200
47.		1176/81		700 300
48.		BF 5		6500 3000

49.	SUISSE :	481/92	ob.	150 300
50.		(ce lot n'existe pas)		
51.		597/601 Bd. de F.	**	60 120
52.		602/05 (idem)		25 50
53.		606/10 (idem)		80 160
54.		612/15		100 200
55.		616/20 Bd. de F.		45 90
56.		621/24 C. de F.		25 50
57.		BF 16		110 220
58.		625/29		60 120
59.		630/33		152 305
60.		634/38 Bd. de F.		45 90
61.	BELGIQUE :	987/89	**	520 130
62.		1096/1101		825 205
63.		1102/07		500 125
64.		1133/38		800 200
65.		1139/46		510 130
66.		1153/58		480 120
67.		1163/68		515 130
68.		1176/81		720 180
69.		BF 34		300 60
70.		BF 36/37		300 60

71.	BELGIQUE :	122	ob.	1300 350
72.		132/34	*	3950 1000
73.		190/210	**	13500 5900
74.		301		5500 2400
75.		305/07		2800 1200
76.		351/52	ob.	6400 1900
77.		354	**	2000 660
78.		377/83	ob.	7525 2400
79.		436		1500 550
80.		504/11		1700 490
81.		547A/555A	**	680 290
82.		603/14		510 225
83.		728/36		690 295
84.		1193/94 feuillet luxe		4000 1200

85.	BELGIQUE : 1789/94 feuillets de 10	**	2200	850
86.	2159 + 2159 P		1435	650
87.	BF 6	ob.	2500	900
88.	BF 26		3200	1000
89.	C 10 V (brisé)	**	330	125
90.	TB 12		3200	1250
91.	S 47/56		2000	850
92.	S 57/63		3100	1300
93.	CF 47 (3) + 47 V		865	290
94.	CF 263		900	390
95.	CF 373		2100	800
96.	CF 378/98		5500	2500
97.	CF 432		2000	800
98.	J 1/18	*	5500	1500
99.	E 69/70	**	260	100
100.	E 71/72		320	125
101.	FRANCE : année 1967 - 1511 à 41		125	175
102.	année 1968 - 1542 à 81		145	195
<hr/>				
103.	MONACO : 1079/1124 (année 1977)	**	560	700
104.	PA 84/86		85	120
105.	PA 87/90A		500	600
106.	113 timbres divers	ob et *	1054	500
107.	LUXEMBOURG : 511/13	**	2900	1200
108.	514/16		11000	3200
109.	531/33		2500	1000
110.	BELGIQUE : 1 (4 marges)	ob.	3500	650
111.	56 (6) + 58 (6)	ob.	-	150
112.	258/66	*	3300	750
113.	483	**	550	200
114.	724 N/P		-	400
115.	823/25		620	250
116.	BF 64		375	125
117.	Cts. 8/13		1015	360
118.	VA 1/6	ob.	660	120
119.	1039/45	ob.	430	160
120.	1262/68	ob.	195	60
121.	447/54 sur Feuil. souv.		800	250
122.	Entre 1125/27 et 1262/68 ...	**	7380	2500